

Compagnie des Archers Quevenois



Quéven, le 27 novembre 2023

Compte-rendu de réunion du CODIR du 27 novembre 2023 A la salle de Kerlaran à Quéven

Présents : Didier SANS, Alain DEVILLIERS, Nolwenn GOASGUEN, Thierry PIRSON, Thierry GAUDIN, Laurent HANIN, Guy LEBAGOUSSE, Lucie MOLINA, Lou-Marine POUILLARD

Excusés : Christian GUILLEMAUD, Maxime BOULBEN, William DAVID, Thibaud DESBONNETS

Début de séance : 18h10

1. Retour sur le dernier compte-rendu de réunion CODIR

- Didier SANS revient sur le dernier compte-rendu et explique que :
 - Le chèque du partenariat avec l'entreprise AquaClim va prochainement être reçu.
 - Les maillots ont été reçus et distribués à l'exception de trois archers.
 - Les éclairages pour le concours en salle qui a eu lieu le weekend du 18 et 19 novembre ont fonctionné correctement. Il faudrait cependant en ajouter deux autres car les cibles des extrémités étaient un peu moins éclairées.
 - Pour ne pas avoir trop en concours en même temps, le **concours Nature** aura finalement lieu le **mercredi 1^{er} mai**.
 - A l'heure actuelle, la compagnie compte 68 licenciés pour la saison 2023-2024.
 - 10 Pass'Sport ont été utilisés au total. Il en reste 1 en attente de paiement.
 - Le devis pour l'achat de lam'tech pour les cibles du Ronquédo est en attente.
 - La presse pour les poulies a été reçue et doit être payée prochainement.
- En l'absence d'autres questions et de commentaires, le précédent compte-rendu est validé par le comité.

2. Point sur la trésorerie

- Thierry GAUDIN fait le point sur la trésorerie : à date, le solde sur le compte est de 1 948,67€ et il y a 3 340,06€ en trésorerie. Les prochaines dépenses à venir sont les suivantes :
 - Quelques licences qui doivent encore être prélevées, pour environ 300€
 - La presse à poulies
- Des devis sont en cours de réalisation pour de prochains achats :
 - Lam'tech pour les cibles du Ronquédo [Didier]
 - Mousse pour les cibles du parcours (densité > 400 et dim. 850x2500) [Didier]. Le besoin serait pour février.
 - Agrafeuses et agrafes pour remplacer celles usées du dernier concours [Thierry G.]

Page 1 sur 4

Compagnie des Archers Quevenois

- Il fait ensuite le bilan financier du concours en salle : la compagnie est bénéficiaire de 221,37€.
- Cela correspond à 1 166€ de dépenses comprenant notamment l'achat des blasons, des récompenses, des cadeaux des arbitres, de la buvette et la prise en charge des inscriptions des archers quévenois.
- Les recettes totales sont de 1 387,37€, réparties de la manière suivante : 997€ d'inscriptions, 212,37€ pour la buvette et 178€ avec la tombola.
- Il souligne l'intérêt de la tombola qui participe en grande partie au bénéfice réalisé. Il précise également que certaines des dépenses comptabilisées sur ce concours vont pouvoir être réutilisées sur de futurs concours, notamment en ce qui concerne les blasons, les récompenses et une partie de la buvette.

3. Bilan du concours en salle

- Alain DEVILLIERS souligne que si le bilan financier du concours est positif, ce n'est pas la seule chose à en retirer. Selon lui, le concours a été positif également pour l'image de la compagnie, auprès des archers et de la mairie de Quéven, et sur le plan sportif avec les bons résultats des archers quévenois. Cette vision est partagée par l'ensemble du comité qui rappelle les bons retours reçus de la part des arbitres et des archers extérieurs.
- Le nombre de bénévoles et l'organisation mise en place étaient adaptés à la bonne tenue du concours.
- Plusieurs propositions sont faites pour améliorer le concours la prochaine fois :
 - Lucie MOLINA propose de reculer légèrement le pas de tir par rapport aux arcs et aux chaises. Cela permettrait de ne pas être dérangé lors des tirs et le gymnase est suffisamment grand pour cela.
 - Trop de sandwiches avaient été prévus et n'ont pas été vendus. Il est décidé pour la prochaine fois de proposer des sandwiches à commander lors de l'inscription.
 - Didier SANS propose de faire livrer les blasons plutôt que d'aller les chercher chez Bretagne Archerie à Rennes. Le coût ne doit pas être si cher par rapport au temps de trajet nécessaire.

4. Préparation du concours Nature

- Le concours Nature se déroulera le **mercredi 1^{er} mai**. Suite à la demande du Comité Départemental, il comptera pour le Championnat Départemental du Morbihan.
- Guy LEBAGOUSSE fait le point sur la préparation :
 - Toutes les cibles sont bientôt en place.
 - Il faut refaire un plan à jour et au propre [Guy, Laurent].
 - Il faut faire le devis pour les blasons [Guy, Laurent].

5. Réunion du Comité Départemental 56

- Didier SANS présente le compte-rendu de la première réunion du CD56, nouvellement élu, qui s'est tenue le mercredi 22 novembre à Vannes. A cette date, le CD56 comptait 1 023 licenciés. Les postes suivants ont été attribués :
 - Président, Aymerich SICARD
 - Trésorière, Muy Keang PICOU
 - Secrétaire, Géraldine BUSTIN
 - Commission label, Arnaud CHARLES
 - Commission arbitre, Marie-Pierre ROGUE
 - Commission jeunes, en attente
 - Commission cibles, Jacky BIGUET
 - Commission parcours, Gilles LAFITEAU
 - Commission formation, géré par le ligue Bretagne
 - Commission communication, Didier SANS

Compagnie des Archers Quevenois

➤ Il explique que la Commission souhaite proposer des stages pour les archers qui font du parcours. S'il y a des personnes intéressées, elles doivent en informer le CD. Les stages pour les archers qui font du classique seront renouvelés pour la saison 2023-2024, toujours menés par Magalie CATTEAU.

➤ Les dates des Championnats Départementaux en salle ont été validées : Kervignac accueillera le CD56 par équipes les 20 et 21 janvier 2024 (équipes Arcs Nus, Jeunes et Poulies le samedi et équipes classique le dimanche) et Ploërmel accueillera le CD individuel les 27 et 28 janvier 2024. Les quotas de ces championnats seront diffusés à la mi-décembre.

6. Assemblée Générale de la Ligue Bretagne

➤ Didier SANS présente le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Bretagne. Parmi les informations données :

- Sur les 171 organisateurs de concours sur la ligue, 34 concours ont été organisés dans le Morbihan (10 en salle, 7 TAE, 5 3D, 5 Nature, 3 challenges d'école d'arc, 1 campagne, 1 Beursault, 1 Trophée des mixtes, 1 Run Archery). Il y a 22 clubs dans le Morbihan et 352 compétiteurs.
- La Ligue propose une aide financière aux clubs en fonction de leurs résultats. Ceux-ci prennent en compte les classements en équipes et individuels dans des compétitions spécifiques (Challenge U11-U13, Challenge des Ecoles d'Arc, Championnat de Bretagne Jeunes U18 et TAE International). Quéven se place 15^{ème} sur la saison 2022-2023 et recevra donc 100€. Didier SANS souhaite pouvoir augmenter les participations aux challenges U11-U13 et des Ecoles d'Arc.
- Un Challenge des Clubs en Parcours va être créé pour la saison 2023-2024. Des points seront attribués aux clubs en fonction de leurs résultats sur les championnats régionaux (Campagne, 3D et Nature), en équipes et en individuels et une aide financière sera offerte aux 5 premiers clubs.
- Les championnats régionaux de la saison estivale se dérouleront comme ci-dessous :
 - Tir Nature à St-Agathon le 5 mai
 - Tir en Campagne à Quimperlé le 26 mai
 - TAE International en équipes en Ille-et-Vilaine les 2 et 3 juin
 - TAE National à Kervignac le 16 juin
 - TAE International individuel à Muel les 22 et 23 juin
 - Tir 3D à Querrien le 30 juin
 - Tir Beursault à Guichen les 6 et 7 juillet
 - Run Archery à Vannes le 25 août

➤ Il explique que la prochaine Assemblée Générale électorale de la Ligue Bretagne se déroulera le samedi 25 novembre 2024 et doit se tenir dans le Morbihan. Il demande au comité si elle pourrait être organisée à Quéven. Suite à un vote (0 voix contre, 7 abstentions et 2 voix pour), le comité souhaite étudier la possibilité de cette organisation, mais reste sceptique sur sa concrétisation, notamment pour les points suivants :

- Le concours en salle de la compagnie aura lieu la semaine précédente (les 16 et 17 novembre) et il sera difficile de mobiliser des bénévoles deux semaines de suite.
- Il faut une salle qui peut accueillir 100 personnes environ l'après-midi et prévoir un repas pour le midi pour les 24 personnes qui assisteront à une réunion le matin. La salle des Arcs pourrait correspondre mais il faut les contacter pour avoir un ordre d'idée de la disponibilité et de la faisabilité [Didier].
- Le comité se demande qui prend en charge les coûts. Il faut se renseigner auprès la ligue [Didier].

7. Informations et questions diverses

➤ Didier souhaite pouvoir présenter une équipe Poulies Hommes au Championnat Départemental et explique que Gwénaél LE BELLEC serait prêt à y participer. Il faut donc se rapprocher de nos archers poulies (notamment Guy LEBAGOUSSE, William DAVID et Thierry PIRSON) pour pouvoir qualifier une équipe lors d'un concours en salle.

Compagnie des Archers Quevenois

- Alain DEVILLIERS demande comment faire venir de nouveaux archers sur le Parcours Nature. Guy propose de fonctionner selon un système de parrainage et explique pouvoir se libérer pour accompagner des archers si ceux-ci montrent un réel intérêt. Didier propose faire un point avec les archers qui souhaitent se mettre au Parcours Nature pour connaître leurs besoins et leurs souhaits [Guy, Alain].
- Lucie MOLINA demande s'il est prévu d'organiser une Tir de Noël. Le comité répond favorablement et il aura lieu le mardi 19 décembre, lors de l'école de tir Jeunes, juste avant la semaine de fermeture du Ronquédo. Il faut donc l'organiser [Lou-Marine] et informer les archers de la compagnie [Lucie].
- La prochaine réunion est prévue le **lundi 8 janvier à 18h à Kerlaran.**

Fin de séance : 20h18

La Secrétaire
Lucie Molina

Le Président
Didier Sans